

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un septembre, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUNEUF DE GALAURE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MABILON, Maire,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2017.

Présents : MM. ACHARD, BONNAURE, BURLON, CAMUS, CHALAYE, CLEMENCON, DECOST, FROGET, GEX, LYONNET, MABILON, MONTAGNON, NEHME-RAHME, RENOARD, SAADI, SUCHEL, VIGIER.

Excusés : MM CHAIX (pouvoir à RENOARD), SONNOIS (pouvoir à CAMUS).

Secrétaire de séance : Mme CLEMENCON.

Objet : DBM 03/2017 (DCM 01)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- PROCEDE au virement de crédits suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES D.I. C/022	DEPENSES C/739223
- 7 976.00	+ 7 976.00

Objet : TRACTOPELLE NH 85 DT - ALIENATION (DCM 02)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé (au Budget Primitif 2017) de changer le tractopelle communal NEW HOLLAND 85 DT, acquis en 1998.

Les établissements Henri CHEVAL de CHATEAUNEUF DE GALAURE se proposent de racheter ce matériel pour un prix de 10 000.00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- ACCEPTE la proposition des Ets Henri CHEVAL,

- DONNE mandat à Monsieur le Maire pour poursuivre la transaction et signer toutes pièces dans le présent cadre.

Objet : INDEMNISATION ASSURANCE (DCM 03)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- ACCEPTE les indemnisations de l'assureur communal suivantes qui seront recouvrées sous compte 788 :

928.00 euros pour l'indemnisation du vol de matériel aux services techniques le 12/02/2017

15 736.30 euros pour l'indemnisation du vol du système hydraulique du véhicule BW 168 BW volé le 12/02/2017

DELIBERATIONS 01 A 03

PRESENTS	SIGNATURE ou cause empêchement signature
ACHARD	
BONNAURE	
BURLON	
CAMUS	
CHALAYE	
CLEMENCON	
DECOST	
FROGET	
GEX	
LYONNET	
MABILON	
MONTAGNON	
NEHME-RAHME	
RENOARD	
SAADI	
SUCHEL	
VIGIER	